



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 121518

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation sanitaire et sociale des étudiants. La démutualisation et le renoncement aux soins progressent fortement en grande partie à cause de l'explosion des coûts de santé. Les deux grands principaux organismes de mutuelle étudiante, la LMDE et la Smerep ont mis en place des études afin d'analyser la protection sanitaire et sociale des étudiants. La LMDE réalise tous les 3 ans l'enquête nationale sur la santé des étudiants (ENSE) alors que la Smerep fait appel à un institut privé. L'ENSE 2011, conduite avec l'IFOP, permet donc de dresser un état des lieux de la santé des jeunes au niveau national. Aujourd'hui, 19 % des étudiants déclarent ne pas avoir de complémentaire santé et 34 % d'entre eux renoncent à se soigner. L'instauration de la taxe sur les conventions d'assurance à 3,5 % au 1er janvier 2011 et son relèvement à 7 % depuis le 1er octobre 2011 conduit à une augmentation de la fiscalité ces 4 dernières années. Comme le montrent les chiffres, les étudiants ne se protègent pas assez faute de moyens financiers. En conséquence, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement face à la désertion des étudiants des régimes de protection sanitaire et sociale.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121518

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11733

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)